

TERRES DU SUD

Société coopérative agricole
au capital variable

RCS Agen 381 561 844

N° TVA FR 87 381 561 844

APE 4621Z

Bic AGRIF RPP833 Crédit Agricole

FR76 1330 6001 5796 9085 1201 154

Agrément AQ 00177

Distribution de produits phytopharmaceutiques

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

47320 CLAIRAC

Agrément HCCA 11294

Téléphone : 05 53 79 85 00

www.groupe-terresdusud.fr

FACTURE APPROS

N° compte : 26151 FR74440358034

GAEC FERRIERES

FERRIERES

N° facture : 895307

Page : 1

Date : 30.11.2024

46700 SERIGNAC

PR

DATE LIVR.	M A G	NUMERO DE BON	CODE PROD.	QUANTITE LIVREE	DESIGNATION PRODUIT	UNITE FACT	REGLEMENT ECHEANCE	PRIX UNIT. H.T.	PRIX UNIT. T.T.C.	MONTANT H.T.	T V A	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
26.11	73	566980	388352	1,00	GYROPHARE LED FLEX 12/24V Ticket 600048001000671131	UNIT	T 31 12 24	16,5800	19,90	16,58	3	3,32	19,90
26.11	73	566980	231678	1,00	MARQUEUR TTE SURFACE BLC LARGE Ticket 600048001000671131	UNIT	T 31 12 24	4,1700	5,00	4,17	3	0,83	5,00
26.11	73	566980	381997	1,00	AEROSOL MARQUAGE ORANGE 500 ML Ticket 600048001000671131	UNIT	T 31 12 24	5,7500	6,90	5,75	3	1,15	6,90

VENTILATION PAR FAMILLE	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
MATERIEL AGRICO	26,50	5,30	31,80

ECHEANCE	MONTANT
31.12.2024	31,80

VENTILATION DES MONTANTS PAR TAUX DE T V A				
20,00	26,50	3	5,30	31,80
TOTAUX	26,50		5,30	31,80

Le transfert à l'acheteur de la propriété des biens vendus et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts et ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
Le paiement de nos factures s'effectue à 30 jours fin de mois suivant le mois de l'émission de la facture. Toute somme non payée à son échéance entraînera le paiement d'une pénalité de retard ne pouvant être inférieure à 3 fois le taux de l'intérêt légal par an, sans besoin d'aucune mise en demeure ni autre rappel. Pour tout retard de paiement au-delà de la date d'échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros sera due, le plein droit et des frais financiers avec intérêts de retard au taux de 1 % par mois seront décomptés et feront l'objet d'une capitalisation.
En cas de litige, l'attribution de compétence est faite aux Tribunaux de notre siège social. Aucun escompte pour paiement anticipé.

Total facture

31,80 €